



Le tribunal politico-médiatique

Description

C'est un sujet déjà enterré, Péresse à réussi son instrumentalisation politique, et le tribunal médiatique a fait son sale boulot. L'homme à abattre est déchu de ses fonctions de sa dignité, de sa parole, de son honneur sans avoir été jugé. L'affaire est réglée.

Le 18 janvier, la candidate LR à l'élection présidentielle 2022, était l'invitée de l'émission de Jean Jacques Bourdin qui fait l'objet d'une enquête pour des soupçons d'agression sexuelle, suite à une plainte déposée contre lui par une de ses anciennes collaboratrices.

Une mise en scène est préméditée avec BFMTV, Valérie Péresse piège le journaliste, et s'autorise à faire une « petite mise au point » avant de commencer l'émission.

« Je respecte la présomption d'innocence à laquelle chacun de nos compatriotes a le droit. Mais je voudrais le dire très clairement, si ces accusations sont avérées elles sont graves et elles doivent être condamnées. Vous le savez, le combat contre le harcèlement sexuel et contre les violences faites aux femmes est un combat personnel pour moi. »

Valérie Péresse a saisi l'opportunité de deux heures d'audience pour empocher des voix féminines via l'émission de Bourdin, le combat des femmes étant le dernier de ses soucis.

La colère des femmes

On entend sourdre la colère des femmes provoquée par l'hypocrisie de Valérie Péresse, qui parle d'un combat personnel qu'elle n'a jamais mené. De mémoire de femmes, on ne l'a jamais entendue monter au créneau lorsqu'elle était conseillère de Chirac, députée, ministre ou présidente du conseil régional d'Île de France. Même en karchérisant et en nettoyant toutes les caves du net, on ne trouve rien qui la relie au sujet qu'elle a abordé avec une légèreté déconcertante.

La suprématie de la femme sur l'homme

Depuis plusieurs années, on assiste à une prolifération d'associations féministes telles que *MeToo*, *Ni putes ni soumises*, *Osez le féminisme*, et autres groupes néo-féministes qui mènent un combat qui ne

dit pas son nom : la suprématie de la femme sur l'homme.

Pour ces féministes, le prétexte serait d'arriver au même niveau social ou professionnel que les hommes, mais le but est en réalité d'éradiquer toute « oppression » du mâle blanc hétérosexuel, (nécessairement un homme public pour donner l'exemple), en remplaçant la présomption d'innocence par une culpabilité sans appel en matière de violences faites aux femmes.

Des plaignantes bobos

Il ne faut pas perdre de vue les intérêts pécuniaires qu'un procès en justice pourrait rapporter à cette nouvelle vague de plaignantes, des bobos poussées et soutenues par des groupes dits féministes, qui devraient plutôt se pencher sur la vraie misère des femmes et sur leurs souffrances.

Au contraire, cette coalition de médias, de politiques, de plaignantes, de féministes, qui pousse des cris d'orfraie, préfère monopoliser le haut de l'affiche, les tribunaux, les médias, parce qu'un mec leur a effleuré les fesses ou a tenté de les embrasser dans une piscine, il y a dix, vingt ou trente ans. Une bonne baffe, ou un coup de pied bien visé, ça calme les malotrus.

Ainsi, on détourne le vrai débat, on confisque la parole aux victimes qui ne fréquentent pas la cour des grands. Les femmes qui ont subi les mêmes agressions de prédateurs lambda, ne représentent aucun intérêt médiatique. Elles n'ont aucune chance de se voir médiatisées et écoutées. Leurs plaintes se heurtent souvent à des fins de non recevoir, circulez il n'y a rien à voir.. Cette gentry préfabriquée, qui de plus en plus joue les inquisiteurs, est la pire ennemie des femmes.

La descente aux enfers des femmes

La violence faite aux femmes, et la violence conjugale est *“l'utilisation paralysante et destructrice du pouvoir par lequel une personne impose à une autre sa vision de la vie, la contraint à la renonciation de toute idée, de tout désir en opposition aux siens et l'empêche de penser et d'être elle-même.”* (Daniel Welzer Lang).

Le but de l'agresseur est de détruire sa proie. Les violences sont physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économiques. Pour celles qui endurent cette violence démoniaque, les effets sont dramatiques. La violence physique marque le corps de la femme par des hématomes, des brûlures, des coups de poings, des fractures, des blessures ouvertes à la tête; elles sont poussées à coups de pied dans les cages d'escalier, séquestrées, martyrisées jusqu'à ce que mort s'en suive.

Les séquelles sur la santé physique et mentale des victimes sont très lourdes. Beaucoup de femmes gardent toute leur vie des troubles somatiques (herpès, eczéma, migraines, infections gynécologiques). Les femmes finissent par se recroqueviller sur elles-mêmes dans la peur et dans la honte.

Cette férocité déborde sur les enfants et n'est pas sans conséquences sur leur santé psychique. Ils subissent, de façon directe ou indirecte, la violence que le père inflige à la mère.

La violence faite aux femmes touche toutes les couches sociales et culturelles. Les associations féministes spécialisées tentent de venir en aide à ces femmes dans le désespoir.

Les moyens juridiques sont insuffisants, obsolètes voire moyenâgeux, les protocoles d'aide sont lents,

les femmes sont souvent démunies, sans ressources, sans travail. Dans le meilleur des cas, une assistante sociale compétente, leur trouvera un abri dans un foyer d'accueil avec leurs enfants. L'enfer peut durer plusieurs années avant que les services sociaux ne leur trouvent des solutions qui leur permettent de rebondir.

Deux poids deux mesures

Une fois de plus, on constate qu'il y a deux poids deux mesures: l'une pour les bobos qui se plaignent d'actes ou de prétendus actes commis il y a 20 ou 30 ans, l'autre pour celles qui sont meurtries, abandonnées à leur triste sort.

Aucun candidat à la présidentielle 2022 ne fait état dans son programme de ce fléau qui prend de l'ampleur. Mais nous avons un Ministère chargé de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et de la Diversité et de l'Égalité des chances.

La grande affaire! Un ministère de bons à rien, sous le joug des fonctionnaires qui passent leur temps à rédiger et à organiser des projets de loi, des premières lectures, des mémoires, des expertises, des campagnes bidons, des cellules d'accueil et d'écoute dans les universités, des accompagnements, des soutiens... autant de perte de temps, d'argent et d'incompétence, face à l'urgence des femmes en danger de mort.

Le nombre de féminicides en France ne diminue pas. 113 féminicides en 2021, et déjà huit depuis janvier 2022. Il y a 60 000 femmes excisées en France.

“Aucune violence n'a jamais ajouté à la grandeur des hommes” (Jean Guéhenno)

Séraphine

Categorie

1. Murmures de Femmes

date créée

9 février 2022